# Gestion des menaces terroristes au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Article - December 2020

CITATIONS

O

1 author:

Mady Ibrahim Kante
University of Bamako
12 PUBLICATIONS O CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:

الاسالا المراعات في أفريقيا ودور المنظمات الدولية والأفليمية

Relations Internationales View project

# Revue Africaine sur le Terrorisme

Volume 10 • N° 1 • Décembre 2020

CAERT



Une revue du Centre Africain d'Études et de Recherche sur

# Revue Africaine sur le Terrorisme

Volume 10 • N° 1 • Décembre 2020

Une revue du Centre Africain d'Études et de Recherche sur le Terrorisme La Revue Africaine sur le Terrorisme est publiée par le Centre Africain d'Études et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), Alger, Algérie (ci-après dénommé le Centre), qui a été créé en 2004 en tant que structure de l'Union Africaine, conformément au Protocole de la Convention de l'OUA sur la Prévention et la Lutte Antiterroriste. La Revue Africaine sur le Terrorisme est stratégiquement positionnée pour servir d'outil permettant de réaliser les objectifs du Centre et de l'Union Africaine guidés par la perspective d'une Solution Africaine pour les Problèmes Africains.

La Revue Africaine sur le Terrorisme vise à créer un espace pour des recherches et des documents politiques robustes, rigoureux et novateurs sur le terrorisme et l'extrémisme violent, et encourage un engagement intellectuel fructueux entre les praticiens des politiques et le monde universitaire. Les rédacteurs recherchent, en particulier, des articles empiriques, théoriques et politiques qui reconnaissent la nature intrinsèquement problématique du terrorisme sur le continent africain et utilisent une perspective critique et normative en la matière.

Les sujets d'intérêt de la revue comprennent la recherche conceptuelle et de terrain sur le terrorisme, l'extrémisme violent, l'insurrection et la radicalisation ainsi que les questions liées à la sécurité humaine au renforcement de la résilience communautaire en Afrique. La Revue Africaine sur le Terrorisme offre un forum pour la publication d'articles de recherche théoriques et pragmatiques originaux, des débats et des évaluations disciplinaires, des commentaires éditoriaux, des numéros et sections spéciaux, des rapports de fin de mission, des notes de recherche, des annonces et des critiques de livres.



Rue Chahid Boukhazara Abdellah

B.P 141,

Bureau Poste Mohammadia

Alger, Algérie

Tél.: +213 21 520 082/83

Fax: +213 21 52 03 78

www.caert-ua.org

Correspondance Éditoriale: Les communications doivent être soumises à tout moment de l'année. Les communications acceptées seraient publiées dans des volumes appropriés. Les articles et communications à soumettre à la revue doivent être envoyés au directeur de la revue, CAERT, Alger, Algérie. Courriel: journalmanager@acrst.org

Avis de non responsabilité: Les opinions exprimées dans la contribution à la Revue Africaine sur le Terrorisme ne reflètent pas nécessairement celles du Centre Africain d'Études et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), de l'Union Africaine ou des États Membres de l'Union Africaine. La responsabilité d'une quelconque erreur dans la transposition des faits devrait être attribuée aux auteurs.

Copyright © 2020 La Revue Africaine sur le Terrorisme est publiée par le Centre Africain d'Études et de Recherche sur le Terrorisme

Cette publication, ou toute autre partie de celle-ci, ne peut être reproduite, copiée ou distribuée sous forme imprimée ou électronique; ou stockée sur tout système de récupération d'informations, sans en avoir obtenu l'autorisation écrite de l'éditeur.

ISSN: 2617-8478

# Editeur en Chef

 Prof. Isaac Olawale Albert Institute for Peace and Strategic Studies, University of Ibadan, Nigeria

# Rédacteur en Chef

• Mr. Idriss Mounir Lallali - Directeur par intérim Centre Africain d'Études et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), Algérie

# Responsable de la Publication

• Mr. Moise Lazare Emery Leckiby

Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), Algérie

# Membres du Comité de Rédaction

- Prof. Hussein Solomon University of free State, South Africa
- Prof. Cyril Musila Collège des Hautes Etudes de Stratégie et de Défense (CHESD), République Démocratique du Congo
- Prof. Nicodemus Fru Awasom University of Swaziland, Swaziland
- Prof. Henry Kam Kah University of Buea, Cameroon
- Amb. Prof. Joram M. Biswaro
   African Union SRCC/Head of AU Mission in South Sudan
- Prof. Sariette Batibonak Université de Yaoundé I, Cameroun
- Dr. C. Nna-Emeka Okereke Nigeria Defense College, Nigeria
- Dr. Fiifi Edu-Afful Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre, Ghana
- Dr. Abdoulaye Maiga Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO), Abuja-Nigéria
- Dr. Rania Hussein Khafaga Cairo University, Egypt
- Dr. Mohammed Salah Djemal Université Guelma, Algérie
- Dr. Mustafa Yusuf Ali HORN International Institute for Strategic Studies, Kenya
- Dr. Mady Ibrahim Kante, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences administratives et politiques de l'USJP de Bamako, Mali.

# GESTION DES MENACES TERRORISTES AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Par

# Dr. Mady Ibrahim KANTE

Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences administratives et politiques de l'USJP de Bamako, Mali.

RÉSUMÉ L'idée d'une coopération entre les pays pour mieux faire face aux menaces terroristes est désormais claire et pourtant, dans l'histoire moderne, pendant la guerre froide, les actes terroristes ne constituaient pas un sujet de consensus, tendance apparue avec les attentats du 11 septembre et la dynamique de coopération au sein de l'ONU contre le terrorisme. D'une part, la résolution 1373 - 2001 du Conseil de sécurité a mis en place des instances chargées de lutter contre ce phénomène, appelant à renforcer la coopération et l'échange d'informations, à mettre en place aussi un système d'alerte rapide et à appliquer des conventions visant à prévenir le financement d'activités terroristes. D'autre part, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 2006 une stratégie globale de lutte contre le terrorisme, visant à être multifonctionnelle: réduire et éradiquer la propagation du terrorisme et renforcer les moyens dont disposent les États Membres pour garantir le respect des droits de l'homme et la primauté du droit dans la lutte contre le terrorisme. Le contrôle est donc devenu une obligation et, d'autres organisations internationales et régionales entendent suivre la même approche, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest est dans le même cas.

Mots-clés

Terrorisme, Sahel, Anti-Terrorisme, Afrique de l'Ouest, Gestion, Menace.

# I. Introduction

Certes, le terrorisme n'a pas de frontière, depuis les luttes multiples contre les groupes terroristes dans la région, les djihadistes en Afrique de l'Ouest et du Nord, ont commencé la stratégie d'alliance. D'après le ministre malien de la sécurité, général Salif Traoré, «Le projet d'alliance et coopération des terroristes pose un défi économique et sécuritaire parce que ces groupes négatifs en s'attaquant à nos démocraties, veulent détruire nos manières de vivre», les groupes terroristes au Mali et Burkina Faso ont fait une alliance avec l'AQMI en créant le «Groupe de soutien à l'Islam et aux Musulmans» qui a commis tous les derniers attentats dans la région ouest-africaine. En c'est qui concerne la circulation des djihadistes, le

général Mohammed Babagana Monguno, a abordé dans ce sens en rappelant que le terrorisme est un défi à la paix et la sécurité en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest, l'évolution de l'intégration régionale freine par les activités terroristes, qui ont un impact réel sur l'économie de la région. Les diihadistes voyagent librement entre les États, comme c'est le cas avec Boko Haram et bien d'autres groupes terroristes1

La coopération étatique a commencé, depuis des attentats terroristes dans différents pays de la région entre 2015 et 2016. La première réunion a eu lieu les 23 et 24 mars 2016 à Abidjan, entre la Côte-d'Ivoire, le Mali et le Sénégal pour mise en œuvre d'un projet de coopération contre la menace terroriste. Récemment, le Niger, le Mali et le Burkina Faso ont décidé le 24 janvier 2017, la mise en place d'une force commune pour lutter contre la mobilisation des terroristes entre les trois pays<sup>2</sup>.

En février 2017, une réunion est tenue à Bamako par les pays du sahel, pour former une force commune contre les groupes terroristes qui continuent à instrumentaliser la population locale. Ils ont demandé au Conseil de sécurité des Nations Unies de prendre toutes les mesures nécessaires pour former cette force commune<sup>3</sup>.

Les efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour lutter contre le terrorisme ne s'arrêtent pas à la déclaration politique et stratégie commune. En raison de l'expansion du phénomène dans la région, les États de l'Afrique de l'Ouest se dirigent vers l'améliorer de leur coordination et s'orienter vers le processus d'une force militaire et sécuritaire afin de lutter concrètement contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest.

La région ouest-africaine, en particulier la partie sahélienne, est devenue le théâtre de la concurrence militaire franco-américaine, par conséquent, la CEDEAO doit jouer son rôle en tant que l'actrice principale dans la gestion du terrorisme, en collaborant avec le G5 Sahel

Les États de la région en coopération, s'engagent à combattre de toutes ses forces contre les djihadistes, malgré cette coopération et lutte commune, les djihadistes continuent à commettre des crimes, des attentats et les kidnappings toujours présents. Nous pouvons souligner que la bonne gouvernance et la construction d'institutions solides sont nécessaires dans cette guerre.

Le chef d'État-major des armées françaises, le général Pierre de Villiers, a dégagé deux lignes de force. La première, c'est que les groupes terroristes profitent de la porosité des frontières pour s'implanter à cheval entre les États. Il faut donc les déloger. La deuxième ligne de force, c'est l'évolution de la variété des attaques, avec une utilisation des nouvelles technologies par les terroristes. Le général français a développé trois approches pour lutter contre la menace: maintenir l'attention au temps long, c'est-à-dire développer des actions dans la durée. La deuxième, c'est le respect du droit international et en troisième position l'approche globale qui permet de mettre les efforts en synergie.

# II.1. Coopération militaire et sécuritaire contre le terrorisme au niveau sous-régional

La CEDEAO a pris l'initiative de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest. Cette initiative est en application depuis 2012, visant à lutter contre l'extrémisme violent et à contenir et neutraliser les organisations terroristes. A travers le renforcement des capacités des différents pays et au niveau régional pour combattre le terrorisme. CEDEAO soutient aussi la coopération institutionnelle entre les agences de sécurité et de renseignement dans la région, ainsi que de promouvoir les principes de la gouvernance démocratique et de réfuter l'idéologie terroriste.

Les objectifs généraux de l'initiative: renforcer les capacités locales des gouvernements des pays qui font face le terrorisme (Mauritanie, Mali, Tchad et Niger, ainsi que le Nigeria, le Sénégal, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire); relever le défi posé par les organisations terroristes dans la région du Sahara; faciliter la coopération entre ces pays et le Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie)4.

Faire face au terrorisme est devenu plus en plus un défi réel au niveau national et régional. Les attentats continuent, la mobilisation terroriste dans la région est récurrente. Ainsi la fusion des groupes terroristes pour avoir une puissance unique et s'installer dans la région. Il faut noter que la lutte contre cette menace est basée seulement sur la confrontation militaire.

Après l'adoption de la résolution 2085 des Nations Unies d'intervenir au Mali, l'intervention des forces de la CEDEAO contre les mouvements terroristes est devenue effective. Elle était la coopération des pays d'Afrique occidentale, la France et d'autres grandes puissances dans la lutte contre le terrorisme dans la région, où les opérations de lutte contre le terrorisme font appel à plusieurs mécanismes; ces mécanismes ont été pris en compte sur la stabilité et le développement de la situation dans la région de l'Afrique occidentale.

L'institutionnalisation de la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest confirme pour les États les avantages de la coopération et socialise les acteurs étatiques aux normes et comportements recherchés par les institutions. Ainsi, l'autonomie des États est réduite et l'influence des institutions est plus grande. Les enjeux non militaires peuvent également être mieux gérés puisque les institutions favorisent des approches communes et globales de la sécurité. Cette théorie libérale institutionnelle nous permettra d'analyser la coopération contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest, ainsi que le rôle des organisations régionales.

La réponse militaire au terrorisme par les États en Afrique de l'Ouest reste toujours incomplète. Sur ce plan, les pays n'ont pas des capacités militaires pour répondre au terrorisme, seule la coopération militaire et sécuritaire, et du partage de l'information soutenue par la mobilisation de la communauté internationale pour contrer la terreur.

Les présentes menaces terroristes sur les pays ouest-africains exigent le recours à des mécanismes militaires et sécuritaires pour lutter contre les djihadistes, qui continuent à radicaliser les jeunes de la région. Depuis l'intervention militaire au Mali, les organisations terroristes ont commencé à se répandre dans la région de l'Afrique de l'Ouest, en raison de la corruption des systèmes de sécurités frontières. En outre, la prolifération des armes légères et de petit calibre a eu un impact sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et, bien qu'elle ne soit pas une cause en soi, de conflits et d'activités criminelles, mais leur prolifération, leur accessibilité et leur utilisation abusive constituent une menace pour la sécurité de la région. Il convient de noter que plus de 70% des quelque 8 à 10 millions d'armes en Afrique de l'Ouest sont illégales dans la catégorie des armes légères et de petit calibre en Afrique de l'Ouest<sup>5</sup>.

Lors d'un entretien, Ibrahima Boncana (un haut responsable de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) affirme que la CEDEAO est préoccupée par le risque que des terroristes acquièrent des armes de destruction massive, telles que des armes chimiques, nucléaires, etc., dans le but de perpétrer des actes terroristes dans la région. Pour la planification et l'exécution d'actes terroristes, telles que les attaques ou les attentats, ainsi que les cyber-attaques de réseaux informatiques ou d'autres systèmes d'informations scientifiques et technologiques<sup>6</sup>.

Par conséquent, face aux nouveaux défis et nouvelles menaces sur la région – les menaces terroristes – qui ont besoin de nouveaux instruments et nouvelles méthodes de guerre, la CEDEAO a été contrainte de mettre en place une nouvelle force de lutte contre le terrorisme.

# II.1.1. Force en attente de la CEDEAO (FAC)

Face aux nouvelles menaces pour la sécurité, la CEDEAO a été contrainte de modifier son appareil de sécurité en termes de nouveaux moyens et méthodes adaptés à la lutte contre le terrorisme. Les guerres civiles constituaient la principale menace à la sécurité du développement et du progrès en Afrique de l'Ouest. La force militaire de la CEDEAO (ECOMOG), qui a joué un rôle majeur dans la résolution des crises sécuritaires, a été créée à partir de la guerre civile au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau et terminé par l'intervention militaire au Mali en 2013. Le nouvel appareil de sécurité (FAC) se compose des deux côtés (militaire et civil), censé constituer une solution définitive au phénomène du terrorisme en Afrique de l'Ouest, relever les nouveaux défis sécuritaires et maintenir la paix et la sécurité collective dans la région. Dans cette section, nous présenterons la force en attente de la CEDEAO et ses interventions pour lutter contre le terrorisme<sup>7</sup>, et dans quelle mesure peut-elle réussir dans cette guerre contre le terrorisme.

La force en attente est une force multidisciplinaire composée de personnel militaire, policier et civil des États membres de la CEDEAO. Elle intervient dans les crises par le biais de missions de soutien de la paix.

# II.1.1.1. Structure de la Force en attente de la CEDEAO

Depuis le 19 juin 2004, la CEDEAO a entamé des discussions sur la création d'une nouvelle force dotée de moyens et de pouvoirs, adaptés aux conditions entravant l'intégration en Afrique de l'Ouest. La Force en attente a été créée pour faire face au phénomène terroriste lors de la réunion des chefs d'état-major de la CEDEAO, (du 11 au 13 décembre 2009), où il a été convenu d'établir la structure de la force et d'identifier son équipement.

Suite à l'approbation de la structure de force, qui a été créée lors de la réunion de juin 2010 à Ouagadougou (Burkina Faso), Abuja a été choisi comme quartier général de la force. Une équipe de travail a été formée pour créer des unités au sein de la force en attente des forces armées et des civils, ainsi que d'établir un système logistique, système d'information et de formation. Après la mise en place de la force en attente, une déclaration a été publiée directement par la Commission de la CEDEAO, qui comptait au départ 6500 membres, comprenant des composantes militaires, de police et civiles.

Il est à noter que cette force diffère de l'ECOMOG, en termes de capacités multidisciplinaires, multidimensionnelles et polyvalentes pour mener des opérations de maintien de la paix et de la sécurité, car sa création a été conçue pour relever les défis auxquels les États Membres sont confrontés. D'une part, l'intervention d'urgence de la CEDEAO, qui facilite une intervention rapide dans la résolution des crises. D'autre part, l'organisation veut assurer la sécurité de son espace par ellemême. Par conséquent, les chefs d'état-major de la défense ont également appelé les partenaires de la CEDEAO à soutenir les pays fournisseurs de contingents, au niveau des équipements et des logistiques<sup>8</sup>.

#### II.1.1.2. Activités de la force en attente de la CEDEAO

Depuis sa création à Abuja, au Nigéria, et son bureau logistique en Sierra Leone, la première intervention de la force pour lutter contre les groupes terroristes a été menée en 2013 au Mali. La FAC était sans aucun doute la meilleure solution au phénomène terroriste dans la région, mais le manque de moyen empêche la force d'atteindre ses objectifs. C'est la raison pour laquelle la France a joué le rôle majeur de l'intervention militaire au Mali.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a sélectionné trois centres pour dispenser des formations et entraînements intensifs pour la Force. L'Ecole de maintien de la paix de Bamako (1) est pour la formation tactique, le Centre international de formation au maintien de la paix de Kofi Annan (2), le Centre se concentre sur le niveau pratique de formation, et le Collège de la défense nationale nigérian (3) pour la formation stratégique.

Depuis sa création, la FAC a été impliquée dans plusieurs activités dans le cadre de sa promotion en organisant plusieurs exercices et formations pour ses composants, y compris une formation au poste de commandement à Dakar en juin 2006 et à Accra en décembre 2007. Quant à celle de Thiès (Sénégal), 1 500 participants de six États membres de la CEDEAO y ont participé en décembre 2007. Le but de cette formation était d'évaluer la capacité du personnel de la force, par rapport à la planification et à la mise en œuvre d'une opération de maintien de la paix<sup>9</sup>.

Toutefois, la force en attente continue de faire face à des difficultés, en plus de la lenteur du développement des éléments civils et policiers dans les États Membres et du manque de volonté politique de certains États membres de la CEDEAO<sup>10</sup>.

Malgré la mise en place de la force en attente de la CEDEAO, certains pays d'Afrique de l'Ouest sont toujours confrontés à des problèmes de sécurité, notamment le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria. Le Bénin est considéré comme un îlot de stabilité en Afrique de l'Ouest, une région mouvementée, où opèrent de nombreux groupes djihadistes. En effet, deux touristes français en vacances dans le Parc national de la Pendjari, dans l'extrême nord du Bénin, ont été enlevés avec leur guide depuis mercredi le 1 mai 2019 – aucune revendication n'a été pour le moment —<sup>11</sup>. D'après les sources mauritaniennes et maliennes «*le chauffeur aurait été retrouvé mort, tué par balles. Le véhicule qui les transportait est calciné. Il a été retrouvé à moins d'une centaine de kilomètres de la frontière avec le Burkina*»<sup>12</sup>.

# II.1.2. L'intervention militaire régionale contre le terrorisme au Mali

La crise a commencé au Mali et l'État n'avait pas le pouvoir militaire de faire face aux groupes terroristes alliés, mais elle est rapidement devenue «crise régionale». Les groupes terroristes constituaient une menace pour la région, et non pour un seul État. Et la CEDEAO est intervenue pour protéger la population civile des attaques terroristes qui menacent leur vie conformément à l'accord conclu avec l'Union africaine et les Nations Unies. Selon Ibrahim Boncana, la CEDEAO est la première organisation régionale à croire que la guerre contre le terrorisme a besoin d'une force composée d'éléments de l'armée, de la police et de civils. Il a également mis en place une équipe d'observateurs. La force en attente a une tâche multidimensionnelle impliquant les côtés militaire et civil<sup>13</sup>.

Le Nord du Mali est tombé dans la main des djihadistes, «avec Iyad Ghali» à leur tête, qui a commencé son activité djihadiste lors de l'attaque de la ville d'Aguelhok, à l'extrême nord du Mali, où une base militaire fortifiée de l'armée malienne a été contrôlée. Il a ensuite attaqué la base militaire de Tessalit en coopération avec d'autres organisations djihadistes. Le Charia (Loi islamique) a été établie; par conséquent, des conseils locaux ont été mis en place pour gérer les affaires des villes sous leur contrôle. Puis une alliance faite entre les groupes terroristes et le Mouvement national pour la libération d'Azawad (MNLA), qui comprend principalement des nationalistes, des libéraux, des indépendantistes et d'autres personnes qui n'ont aucune orientation idéologique<sup>14</sup>.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a tardé à intervenir au Mali et les organisations terroristes ont tenté de détruire tout le nord du pays depuis le début de la crise, mais le sommet des chefs d'État de la CEDEAO s'est achevé par l'envoi de forces au Mali avec «mise en œuvre immédiate» afin aidez les militaires maliens à expulser les groupes djihadistes dans le nord du pays.

Il ne fait aucun doute que ce retard a provoqué l'assassinat d'un grand nombre de l'armée malienne, ainsi que les groupes djihadistes ont pris le contrôle de deux tiers du territoire du Mali en janvier 2013. Ils ont mené la guerre au sud du pays, les terroristes sont arrivés jusqu'à Kona (le point central entre le sud et le nord) le 10 janvier. Par conséquent, tout le territoire malien était sous les menaces terroristes. L'armée malienne ne pouvait plus défendre le territoire, en effet, le gouvernement lance un appel à l'aide.

La CEDEAO a décidé lors de son sommet extraordinaire tenu à Abuja le 11 novembre 2012 - et enfin - d'envoyer ses forces militaires au Mali pour contribuer au règlement du conflit dans le pays depuis le coup d'État militaire survenu le 21 mars 2012. Ce sont 3 300 soldats, pour la plupart originaires du Nigéria, du Niger et du Burkina Faso, ainsi que les forces des 15 autres membres de l'Organisation.

Le 11 janvier, la France et la force de la CEDEAO, interviennent au Mali. Cette intervention étant légitime et permettant de sauver le Mali. La force de la CEDEAO devait jouer un rôle de premier plan dans la crise malienne en ramenant le nord du Mali sous le contrôle du gouvernement de transition et en instaurant une paix durable dans le pays, mais bientôt, la force de la CEDEAO est transformée en une mission de paix des Nations Unies (MINUSMA). Le 28 février 2013, les dirigeants ouest-africains ont soutenu le Projet de transition des forces africaines au Mali (MIS-MA) en tant que mission de maintien de la paix des Nations Unies.

Les forces devaient opérer pendant un an à compter de 2013, mais cette force a rapidement été transférée à une mission de paix des Nations Unies, qui existe toujours à ce jour. Le groupe a également ratifié son plan de déploiement après un débat approfondi avec le gouvernement malien lors des réunions de la CEDEAO au niveau des chefs d'état-major à Abidjan et à Bamako en août 2013, comme confirmé lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères et de la Défense de la CEDEAO, tenue le 17 septembre 2013, ainsi que du Conseil de médiation et de sécurité de la CEDEAO à Abidjan.

Cette divergence entre le gouvernement du Mali et les membres de la CE-DEAO se situe dans les zones de déploiement de la CEDEAO, le gouvernement malien voulait le déploiement soit dans le nord du pays uniquement, comme en témoigne l'appel du prédisent du Mali Dioncounda Traoré. Par contre, la vision de la CEDEAO était, premièrement, la création d'une base logistique dans la capitale, Bamako, comprenant une équipe civile et une équipe d'experts. Deuxièmement, envoyer une force au sud pays, afin de renforcer le gouvernement de transition, puis pour aider à la réorganisation de l'armée nationale malienne. La troisième phase, consiste en l'envoi de forces offensives communes pour restaurer le nord.

La victoire de la CEDEAO finalement, d'autant plus qu'elle était identique au plan français, révélé par le Figaro. D'après Jean-Yves Le Drian<sup>15</sup>, «le «plan français» d'intervention militaire au nord du Mali repose sur trois étapes: la première phase, la stabilité du sud du Mali et la protection de Bamako d'ici fin novembre 2012; la deuxième phase, des forces africaines qui combattront les groupes armés sur place en janvier 2013, et la troisième phase, le début des opérations militaires en mars au plus tard»<sup>16</sup>.

Des responsables de la force en attente de la CEDEAO se sont réunis à Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire, dans le cadre de la première conférence de planification sur le déploiement des forces militaires au Mali, prévoyant que la première force comprendrait 3 000 hommes et qu'elle pourrait tripler en fonction de la situation sur le terrain. Dans le cadre de la coopération de la CEDEAO avec la communauté internationale, la CEDEAO a demandé une assistance logistique à ses partenaires (France, États-Unis, Nations Unies, Union européenne, etc.)<sup>17</sup>.

Le sommet d'urgence de la CEDEAO tenu à Abidjan le 19 janvier 2013, avait pour objectif principal d'étudier la manière dont la force de la CEDEAO pourrait être déployée rapidement. D'après de nombreux observateurs, ce sommet était celui du déploiement de la force ouest-africaine qui vient après les troupes françaises déjà sur le terrain, mais il semble que l'intervention militaire nécessite des moyens financiers et logistiques, qui manquent la CEDEAO, donc, elle n'avait pas la capacité d'intervenir seule au Mali. Par conséquent, la force de la CEDEAO n'a donc pas été envoyée avant la force française. Avec la nouvelle vision des organisations africaines – protéger l'Afrique par les Africains mêmes –, les forces africaines, en particulier la force en attente de la CEDEAO, sont supposées être à l'avant-garde de cette bataille, mais les forces africaines restaient derrière les forces occidentales, notamment la force française, à cause de manque de moyen logistique.

# II.2. G5 Sahel et la gestion des menaces terroristes au Sahel

L'intervention militaire française au Mali a commencé par la force française pour l'opération Serval, et a été remplacée plus tard par la force Barkhane au Sahel - la force française avec les forces régionales du Sahel contre le terrorisme -, La France a constaté que tous les pays du Sahel souffraient du terrorisme qui se propageait du Mali dans le reste des pays du Sahel. D'après certains responsables de sécurité dans les pays du Sahel, l'État français a décidé de créer une force militaire pour aider ces pays, appelés forces Barkhane, afin d'éradiquer le terrorisme du Sahel, qui représente une véritable menace pour le développement des pays, ainsi les investissements étrangers dans la région. La mise en œuvre de l'opération de la force sur le terrain au Mali et au Burkina Faso a été faite pour soutenir et assister les cinq forces des pays du Sahel dans leur lutte contre les groupes terroristes et les

crimes transfrontaliers, tels que le trafic d'armes, de drogue et les trafiquants d'êtres humains à travers le Sahel et Sahara<sup>18</sup>. Les forces de Barkhane s'engagent activement à lutter contre divers types de crimes terroristes, et empêcher toute activité criminelle dans le but d'instaurer la paix dans le Sahel. L'opération de Barkhane est une opération de contre-insurrection en cours dans la région sahélienne. Elle a débuté le 1er août 2014 et se compose de 3 000 soldats français permanents basés à N'Djamena<sup>19</sup>, la capitale du Tchad. Le processus a été conçu avec cinq anciennes colonies françaises Sahel: Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, collectivement dénommés «G5 Sahel», un cadre institutionnel pour la coordination et le suivi de la coopération régionale en matière de développement et de politiques de sécurité, mis en place le 15 Le 17 février 2014, la force comprend les forces de la «G5 Sahel» du Mali, de la Mauritanie du Niger, du Tchad et du Burkina Faso<sup>20</sup>. La préoccupation de la force, est de garder la région en coopération avec quatre mille hommes de troupes françaises déployées dans la zone depuis l'intervention de la France dans le nord du Mali en 2013. La nouvelle force fait face à de nombreux défis, notamment en matière de financement. La force est toujours dans le besoin d'argent et d'équipements, pour cette force, cette situation est plus que précaire. Et elle peut difficilement compter sur les armées de pays membres démunis. Le G5 Sahel se démène donc comme un diablotin dans un bénitier, laissant le champ libre aux terroristes qui font feu de tout bois.

Fort heureusement, la force française antiterroriste Barkhane, malgré ses limites et les accusations de complaisance de sa part à l'égard des terroristes, est présente. Elle empêche le terrorisme de déployer ses ailes à sa guise comme à l'occasion de cette attaque des terroristes du 4 octobre 2018 qui a fait au moins 6 morts sur l'axe Gayéri-Foutouri. C'est la force Barkhane, sollicitée par les autorités burkinabé qui, à travers une réaction prompte, a donné la réplique à ces terroristes – en menant une frappe aérienne -. De son côté, le G5 Sahel garde l'espoir de réunir l'argent et la logistique nécessaires pour son fonctionnement<sup>21</sup>.

La force du G5 Sahel a de la peine à se tenir debout, à l'instar des membres sont touchés par les actions terroristes. Les terroristes se promènent dans les pays du Sahel presque sans crainte. Les djihadistes s'unissent pour commettre des attentats dans un pays avant d'aller se réfugier de l'autre côté de la frontière. La force du G5 Sahel est visée régulièrement par les djihadistes au centre du Mali; le quartier général de la force conjointe du G5 Sahel avait été complètement détruit fin juin 2018 par une attaque djihadiste. Le 28 septembre 2018 les responsables du G5 Sahel ont décidé de déménager le quartier général de la force vers Bamako. La force conjoint du G5 Sahel vient de s'enfuir de sa base au centre du Mali, là où elle est sensée protéger la population locale et lutter contre les djihadistes qui mènent leurs activités dans ces régions maliennes, pour venir s'installer à la capitale malienne, Bamako<sup>22</sup>.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, la CEDEAO soutient le G5 Sahel. Selon l'expert en sécurité et défense du G5 Sahel, les deux organisations sont en

bonne coopération dans la gestion du terrorisme. Pendant le sommet de la CE-DEAO tenu le 16 décembre 2017 à Abidjan, les dirigeants de la Communauté sont restés préoccupés par la situation au Mali, et la prolifération d'attaques terroristes dans d'autres pays de la région. Cependant, ils ont proposé la collaboration entre la CEDEAO et le G5 Sahel, afin de réunir les efforts. Général Mohamed Znagui Sid'Ahmed Ely montre que cette initiative a été félicitée de la part de l'équipe du G5 Sahel, donc cela aboutirait la mise en place de la «Force du G5 Sahel» chargée de la lutte antiterroriste aux côtés de la force de la CEDEAO, et en appelant la communauté internationale à apporter un soutien financier à cette force régionale de lutte contre le terrorisme. Afin de mieux coordonner la lutte contre les djihadistes dans la région, le Sommet a appelé les États Membres à participer à l'échange d'informations et de renseignements entre les agences de sécurité compétentes. Le G5 Sahel est également résolu à travailler avec des partenaires internationaux, pour mettre immédiatement fin à ces pratiques barbares commises par des organisations terroristes dans le Sahel<sup>23</sup>

Nous concluons en disant qu'il existe de nombreuses questions sur les intérêts étrangers en Afrique de l'Ouest et au Sahel, comme le motif principal des interventions est appelé «guerre contre le terrorisme». A titre d'exemple, l'intervention militaire française au Mali en 2013 dans le cadre de l'opération Serval, qui a fini par la création du G5 Sahel avec l'installation de l'armée française dans la région. Nous pourrions dire que Paris tente de préserver ses intérêts économiques et stratégiques. Alors que selon la doctrine officielle, les interventions militaires françaises ne sont menées qu'à la demande du gouvernement africain et dans le cadre d'un accord de défense, raison pour laquelle ces accords constituent l'élément central des relations militaires françaises avec ses anciennes colonies africaines (Martin, 1985). Les accords de défense ont généralement pour origine la période coloniale et représentent un accord entre la France et le souverain africain dans le sens où ils fournissent une protection militaire en échange d'un accès favorable aux matières premières. Mais, la réalité des interventions ne correspond souvent pas aux accords. Il y a eu des cas d'interventions sans accords, ainsi que des non-interventions malgré la présence d'accords. En effet, la France dispose de forces de déploiement rapide (FDR) capables d'intervenir rapidement dans tous les pays africains depuis une base en France<sup>24</sup>.

Les intérêts français dans la région, les investissements français dans le secteur des minéraux sont énormes, en plus des entreprises françaises dans les différents domaines dans les pays du Sahel<sup>25</sup>. Par conséquent, si l'instabilité régnerait dans la région, les intérêts français entraveront dans le danger. Cependant, la question qu'on se pose est de savoir si l'initiative du G5 Sahel a seulement pour objectif la protection des pays sahéliens.

L'importance stratégique de la région pour la France se reflète dans les ressources naturelles, en particulier les ressources gazières et minérales qui salivent

les Français<sup>26</sup>. Sans oublier le fait que les djihadistes dans les régions du Sahara et du Sahel, comptent parmi eux des djihadistes Français et bien d'autres Occidentaux parmi eux, qui représentent une menace tôt ou tard sur les pays occidentaux<sup>27</sup>.

La question de la lutte antiterroriste est donc devenue une préoccupation mondiale et régionale depuis le 11 septembre 2001. En effet, elle occupe une place centrale dans l'interaction internationale dans le cadre de la guerre mondiale contre le terrorisme menée par les États-Unis d'Amérique. Bien qu'elle soit largement admise que la guerre contre le terrorisme – en grande partie – est une guerre d'idéologie, cette guerre a besoin de beaucoup de moyens pour s'attaquer aux organisations idéologiques et aux idéologies qui, ensemble, représentent la rhétorique et la référence de nombreuses organisations djihadistes. Al-Qaïda et EI sont au premier plan. L'occident considère Al-Qaïda et EI comme la plus grande menace pour leurs intérêts en Afrique de l'Ouest, au Sahel et en Afrique en général<sup>28</sup>.

# **III. Conclusion**

Le terrorisme est bien notre problème à tous en Afrique de l'Ouest. Mais la solution militaire, même si elle est devenue nécessaire par exemple au Nigeria et au Mali pour faire face aux groupes terroristes, n'est pas la solution qui peut désamorcer le terrorisme. Car les terroristes n'utilisent pas seulement la force pour s'incarcérer dans une population, en revanche, la source du terrorisme vient d'une idéologie, qui restera toujours comme la première et principale arme des organisations. Le phénomène terroriste révèle que nombre d'États ont perdu prise sur leurs sociétés. Les États ont perdu la capacité à regarder leurs sociétés en face, telles qu'elles sont devenues après des décennies de négligence de régions périphériques et de démission politique. La présence d'AQMI et de groupes connexes dans le Sahel et le Sahara, mouvements qui s'approvisionnent en Libye, elle-même en décomposition, l'interconnexion des pays de la région, tous ces facteurs font qu'aucun pays n'est à l'abri d'une attaque terroriste. Tous les pays sont concernés parce que des groupes ancrés dans un pays peuvent frapper dans un autre, comme on l'a vu par exemple avec El-Mourabitoun en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, alors que sa base est au Mali, Bako Haram qui frappe chaque jour au Cameroun et au Tchad.

Enfin, il faut poser la question du renseignement en n'oubliant pas que plus on donne des moyens aux services de renseignement et aux forces de sécurité, plus l'espace de libertés des citoyens a tendance à se réduire. Il faut également être conscient des risques de récupération politique de la question du terrorisme.

D'après le général de Villiers tout militaire ne suffit pas. L'action militaire doit être soutenue par les actions de développement afin que les jeunes désespérés ne soient pas tentés par la sirène des terroristes. «Lorsque la force avance, la violence recule, et quand le dialogue avance, la paix avance».

Elissa Slotkin, assistante à la sécurité au département de la Défense des États-Unis a souligné qu' «un seul pays ne peut combattre le terrorisme. La preuve c'est que son pays a dû former une coalition de 62 pays pour combattre EI en Iraq et Syrie», et elle voit aussi, «qu'il n'y a pas une solution universelle dans la lutte contre le terrorisme», chaque cas à une gestion particulière afin d'aboutir une solution adéquate<sup>29</sup>.

# Les recommandations

Nous pouvons signaler certains domaines pouvant jouer un rôle important dans la lutte contre le terrorisme:

- 1. Le rôle des institutions de l'État dans gestion du terrorisme: les institutions doivent assumer leur responsabilité et être transparence dans la gestion des ressources nationales. En ce qui concerne le développement, il doit avoir un partenariat solide entre les gouvernements et le secteur privé afin de prendre des mesures efficaces pour réduire le chômage et la pauvreté, en particulier les jeunes sans emploi, qui n'ont pas pu terminer leurs études.
- 2. Le rôle de l'éducation dans la lutte contre le terrorisme: l'éducation dans les écoles religieuses – Medrassas – au sein des pays devrait être améliorée. notamment d'intégrer des formations professionnelles dans ces écoles coraniques, afin qu'ils se trouvent dans le monde professionnel après l'école. Au cours de nos entretiens, «nous nous sommes entretenus avec des jeunes de différents collèges, lycées, etc. qui n'ont pas de connaissance suffisante sur l'Islam, ni la différence entre l'Islam en tant qu'une religion normale et l'Islam radical». En outre, les programmes d'enseignement et les activités pédagogiques doivent être purifiés de tout ce qui encourage la pensée radicale, soutient l'idéologie terroriste, élabore des programmes religieux conformément à la culture de la tolérance et de l'acceptation des autres, et modernise le processus éducatif en mettant l'accent sur des activités interactives favorisant la réflexion. Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, la construction psychologique chez les jeunes est insuffisante, alors que cela doit être l'élément le plus important du processus éducatif, pour construire la personnalité propre de jeunes à travers des cours et formation.
- 3. Le rôle de la communication sociale dans la lutte contre le terrorisme: il est important de souligner l'importance de maximiser le rôle des médias sociaux modernes en tant que l'un des principaux moyens de communication avec le public jeune en intensifiant son utilisation dans la diffusion de programmes contre l'idéologie terroriste radicale.
- **4.** Le rôle des institutions religieuses : le Haut Conseil islamique de chaque pays a un rôle très important à jouer dans le cadre d'un plan stratégique global, afin de lutter contre l'idéologie radicale, toutes les associations, organisa-

- tions islamiques et des mosquées doivent être veillées et suivies de façon permanente par le HCI.
- 5. Pour lutter efficacement contre les menaces terroristes, il est nécessaire d'adopter une approche globale combinant les efforts déployés au niveau régional (CEDEAO), sous-régional (G5 Sahel) et national (États membres) pour mettre en œuvre une stratégie solide axée sur l'amélioration et la rationalisation de la gouvernance, du développement et de la sécurité dans la région.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le G5 Sahel peuvent également créer un centre régional de collecte et de stockage de renseignements sur les activités terroristes en vue de la mise au point de mesures proactives, de la mise en place d'unités nationales de coordination de la lutte contre le terrorisme et des terroristes passant d'un État à un autre au niveau régional. Et initier un partenariat avec les États d'Afrique du Nord et d'Afrique centrale afin de mettre en place un mécanisme régional solide et tridimensionnel de lutte contre tous les types de crimes et d'opérations terroristes, qui est peut-être le mécanisme le plus important.

# La bibliographie

- 1. Le général Nigérian, Mohammed Babagana Monguno.
- 2. http://fr.africanews.com/2017/01/25/le-mali-le-burkina-faso-et-le-nigerunissent-leurs-forces-pour-lutter-contre-le/
- 3. http://malijet.com/communiques-de-presse/176910-communique-bamako-abritera-un-sommet-extraordinaire-du-g5-sahel-.html.
- 4. http://www.memoireonline.com/05/14/8867/m Les-defis-du-terrorisme-au-Sahel-Agmiune-menace-strategique35.html.
- **5.** Alhaji Bah, «Micro-disarmament in West Africa: The ECOWAS moratorium on small arms and light weapons», *In African Security Review*, (Addis Ababa: Institute for Security Studies, N°13, 2004), p. 3.
- 6. Ibrahima Boncana, Assistance Spécial du Représentant du Président de la Commission Co-président sous Comite Réconciliation, justice et questions Humanitaires, CEDEAO, «Entretien le 19 avril 2016».
- 7. Dossier du ROP Quel rôle la Force en attente de la CEDEAO peut-elle jouer au Mali?, Réseau de recherche sur les opérations de paix (ROP), accessed April 21, 2018, http://www.operationspaix.net/83-dossier-du-rop-quel-role-la-forceen-attente-de-la-cedeao-peut-elle-jouer-au-mali-.html.

- **8.** Structure for ECOWAS Standby Force Approved, accessed October 7, 2018, http://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/Structure-for-ECOWAS-Standby-Force-approved-173414.
- 9. Lieutenant-colonel Faraban SANGARE, Directeur de l'Instruction Ecole de Maintien de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE «Interview» Bamako, 27 Avril 2016
- 10. Franck Okyere, eds., «Renforcement de la mise en oeuvre du cadre de prévention des conflits de la CEDEAO», rapport atelier organisé les 21 et 22 octobre 2010 à Accra au Kofi Annan International Peacekeeking Training Center (KAIPTC), P. 22. 27, http://www.kaiptc.org/Training/Documents/ECPF-Workshop-Report- French .aspx (site internet consulté le 15 janvier 2013).
- 11. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/03/benin-deux-touristes-francais-portes-disparus-dans-le-nord-du-pays 5458047 3212.html.
- 12. https://www.france24.com/fr/20190505-benin-deux-touristes-francais-enleves-guide-tue.
- 13. Boncana Ibrahim, Assistance Spécial du Représentant du Président de la Commission Co-président sous Comite Réconciliation, justice et questions Humanitaires, CEDEAO, «Entretien le 19 avril 2016».
- 14. Le Mali à l'épreuve de l'union du MNLA et d'Ansar Dine dans le Nord -France 24, consulté le 20 avril 2018, http://www.france24.com/fr/20120528union-touareg-mnla-islamistes-ansar-dine-mali-bamako-cedeao-État-islamique-charia-politique-crise.
- 15. Ministre français de la Défense (2012 2017).
- **16.** http://siyassa.3oloum.org/t23-topic.
- 17. ECOWAS, Mali Settle Disagreement over Standby Force, VOA, accessed October 7, 2018, https://www.voanews.com/a/ecowas-mali-settele-disagreement-over-standby-force/1503343.html.
- **18.** https://www.presidence.td/ar-news-3341- .html.
- 19. "G5 Sahel, «Communique final du sommet des chefs d'état du g5 du sahel, "p. 1, accès Octobre 26, 2018, http://www.g5sahel.org/images/fichiers/ FEV 2014 COMMUNIQUE FINAL SOMMET DU G5 SAHEL.pdf.
- 20. "France Sets up Anti-Islamist Force", July 14, 2014, sec. Europe, https://www. bbc.com/news/world-europe-28298230.

- 21. "Le Burkina Faso 'dans l'oeil du cyclone' terroriste", Courrier international, Octobre 5, 2018, https://www.courrierinternational.com/article/le-burkina-faso-dans-loeil-du-cyclone-terroriste.
- **22.** Idem
- 23. Interview avec Général Mohamed Znagui Sid'Ahmed Ely, Expert Sécurité et Défense, S.P. du G5 Sahel, Nouakchott, 25 juillet 2018.
- 24. Diana Haag, Mechanisms of Neo-colonialism Current French and British influence in Cameroon and Ghana, Institut Català Internacional per la Pau Barcelona, December 2011. p. 26.
- **25.** http://www.areva.com/FR/activites-592/un-partenariat-durable-avec-le-niger. htm1
- 26. Aljazeera Centre for Studies, "French Intervention in Mali: Causes and Consequences", 20 January 2013.
- 27. Freedom Onoha, «Intervention militaire franco-africaine au Mali et préoccupations croissantes en matière de sécurité» (Doha: Centre d'études Al Jazeera: jeudi 14 février 2013).
- 28. Lyman Princeton N. & J. S. Morrison, «The terrorist threat in Africa», in Foreign Affairs, (New York: n°1, vol. 84, January -February 2004), p. 75-86.
- 29. "Malijet Forum International de Dakar: «aucun Pays Seul Ne Peut Vaincre Le Terrorisme ... Le Tout Militaire Ne Suffit Pas Aussi ... » Bamako Mali", accessed October 23, 2018, http://malijet.com/a la une du mali/139967forum-international-de-dakar-%C2%AB-aucun-pays-seul-ne-peut-vaincre-l. htm1